

Appel à candidature à un poste de Chargé(e) de Mission (H/F) Suivi de boisements compensateurs LISEA

Centre National de la Propriété Forestière

NOUVELLE-AQUITAINE

<u>Intitulé du poste</u> :	Technicien forestier (H/F)
<u>Type de contrat</u> :	CDD à temps complet de 2 mois, de droit public, sur la base des dispositions applicables aux agents non titulaires de l'Etat (Décret 86-83 du 17/01/1986) Poste ouvert à la mobilité interne et au recrutement externe.
<u>Catégorie d'emploi</u> :	B
<u>Rémunération</u> :	Selon barème des rémunérations du CNPFF (rémunération en fonction du diplôme et de l'expérience professionnelle antérieure). Fourchette : entre 26,9 et 37,4 K€ brut annuel
<u>Résidence administrative</u> :	Angoulême (16)
<u>Prise de poste prévue</u> :	4 mai 2026

Présentation du CNPFF

Le Centre National de la Propriété Forestière (CNPFF) est un établissement public de l'Etat à caractère administratif placé sous la tutelle du ministère en charge de la forêt. Il est en charge du développement de la gestion durable des forêts privées : 3,5 millions de propriétaires forestiers pour 12,6 millions d'hectares soit 23 % du territoire. Ses agents sont des professionnels de terrain qui conseillent, forment, accompagnent les propriétaires privés vers une gestion durable adaptée aux contextes locaux.

L'organisation du CNPFF est la suivante :

- Un échelon national, la Direction Générale ;
- Un niveau régional avec 10 Centres Régionaux de la Propriété Forestière (CRPF) ;
- Un service de Recherche & Développement, l'Institut pour le Développement Forestier (IDF) ;
- Un service dédié au Label Bas carbone (C+FOR Forêt et Carbone).

La Nouvelle-Aquitaine, avec ses 12 départements, est la première région forestière française. Essentiellement privées, avec 91% des forêts de la Région, elle représente 25 % des forêts privées métropolitaines avec près de 2,9 millions d'hectares. Le CNPFF Nouvelle-Aquitaine, avec une équipe de plus de 70 collaborateurs, a une place prépondérante dans le paysage forestier néo-aquitain.

L'antenne d'Angoulême regroupe 4 personnes (personnels technique, administratif ainsi que le référent DFCI Nouvelle-Aquitaine). Les bureaux sont situés à Angoulême (16). Sur ce département, la forêt étant privée à 94 % le CRPF est incontournable dans le développement forestier du territoire. Un cinquième de la forêt privée bénéficie à ce jour d'un document de gestion durable.



Vous êtes passionné(e) de forêt et disposez de connaissances forestières, vous avez l'aptitude à conseiller et le goût pour la transmission, vous savez respecter la position de neutralité liée à celle d'un établissement public, votre profil nous intéresse.

Description du poste

Sous l'autorité du directeur, du directeur-adjoint et de l'ingénieur en charge des 2 Charentes, la mission du/de la technicien(ne) s'exercera sur la partie Sud Charente-Maritime et Nord Gironde. En étroite collaboration avec la technicienne de secteur, il/elle sera chargé(e) principalement de la réalisation de visites de suivi des boisements compensateurs liés à la création de la LGV-SEA. Ses actions seront :

- Visites de terrain pour évaluer l'état du boisement et conseiller le propriétaire sur les interventions à envisager ;
- Contacter les propriétaires pour échanger sur les travaux réalisés, les difficultés rencontrées, la mise en place d'un document de gestion durable ;
- Rédaction d'un compte rendu de visite à partir de la trame existante ;
- Prises de mesures sur les boisements qui font l'objet d'un suivi expérimental.

Poste non reconductible.

Profil recherché

Formation – expériences

- Diplôme de technicien forestier option production ou gestion forestière, ou diplôme équivalent ;
- Expérience souhaitée dans le développement de la forêt privée
- Maîtrise des outils de bureautique (suite office, messagerie).

Compétences et qualités requises

- Aptitudes physiques au travail de terrain ;
- Rigueur, organisation, autonomie et esprit d'initiative, capacité de synthèse et de rédaction ;
- Capacités rédactionnelles ;
- Maîtrise des outils de prises de mesures ;
- Permis B obligatoire.

Dispositions internes

- 25 jours de congés annuel et 19 RTT soit au total 44 jours de repos (au prorata selon la présence et la quotité de travail) ;
- Tickets restaurants d'une valeur faciale de 9 € pris en charge à 60 % par l'employeur ;
- Remboursement des titres d'abonnement de transport à hauteur de 75 % dans la limite du plafond légal ;
- Mutuelle avec participation de l'employeur.

Personnes à contacter

- Marc MOUNIER, ingénieur forestier : 06.76.45.88.50 - marc.mounier@cnpf.fr
- Fabienne BENEST, directrice-adjointe : 06.70.75.36.85 - fabienne.benest@cnpf.fr

Dépôt de candidature

Envoyer pour réception effective avant le **31 mars 2026** dernier délai un dossier comprenant :

- une lettre de motivation ciblée sur le profil du poste ;
- un curriculum vitae détaillé précisant en particulier les études, diplômes, qualifications et expériences professionnelles ;
- les copies des diplômes ainsi que les attestations des titres et activités professionnelles cités dans le CV.

Par mail ou par courrier à :



Mme la Directrice-adjointe du CNPF Nouvelle-Aquitaine
15, rue de la Croix de la Cadoue - BP 40110 - 86240 SMARVES
poitou-charentes@cnpf.fr

Les candidats dont le dossier sera sélectionné seront invités, par téléphone ou courriel, à se présenter devant une Commission de sélection qui se tiendra mi-avril 2026 dans les locaux du CNPF à Angoulême.